

CLAAP**CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE
L'ANCIENNE POSTE**

RUE MARIE-ANNE CALAME 5 - 2400 LE LOCLE – 032 933 85 20 – CLAAP@NE.CH



Formulaire année scolaire : 2022-2023

INFORMATIONS aux responsable légaux des enfants inscrits à la Musique Scolaire

Chèr.e.s parents,

Le CLAAP ouvre ses portes aux enfants inscrits à la musique scolaire, les mardis, de 11h30 à 14h pour le repas. Votre enfant pourra profiter d'un espace intérieur convivial encadré par notre équipe. Il est responsable d'amener son pique-nique, mais nous offrons de l'eau, du sirop et des fruits, ainsi que des couverts et l'accès aux micro-ondes.

Pour l'après-midi, notre accueil ado du mardi est ouvert de 15h30 à 18h30 aux enfants de 8 à 25 ans. C'est un espace pour se retrouver entre jeunes, se détendre, découvrir et s'amuser sous la supervision d'animateurs et d'animatrices socioculturel·le·s

Votre enfant a l'autorisation de déposer son instrument de musique dans nos locaux entre l'accueil du midi et celui de 15h30. Néanmoins, le CLAAP décline toutes responsabilités en ce qui concerne les instruments déposés. Votre enfant est sous notre responsabilité uniquement dans les locaux du CLAAP. Nous ne nous assurons pas de sa présence aux repas ou aux cours.

Nous répondons volontiers à vos questions et vous trouverez des informations concernant le CLAAP en consultant notre site web www.claap.ch, via Facebook, Instagram ou en venant à notre rencontre.

Nous vous transmettons nos cordiales salutations,

L'équipe socioculturelle du CLAAP

Nous vous remercions de remplir le coupon et**de nous le retourner.** J'ai pris connaissance de l'information ci-dessus.**Musique scolaire**

Nom et prénom de l'enfant : _____

Age de l'enfant : _____

Nom et prénom du/de la représentant-e légal : _____

Signature : _____